

Montréal, le 2 septembre 2020

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

**Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des *Conditions de service et Tarif* d'Énergir à compter du 1^{er} octobre 2020
Dossier de la Régie : R-4119-2020**

Pour faire suite aux discussions des derniers jours tenues lors de l'audience dans le dossier mentionné en objet, la Régie de l'énergie (la Régie) confirme, par la présente, que la journée d'audience qui était prévue aux fins de plaidoiries le **4 septembre 2020 est annulée.**

Les plaidoiries des participants auront lieu, tel que convenu, le **17 et, si nécessaire, 18 septembre 2020 à compter de 9 h par visioconférence via l'application GoToMeeting.**

Les coordonnées de connexion pour ces deux journées vous seront communiquées ultérieurement.

La Régie entendra, dans un premier temps, la plaidoirie d'Énergir, puis celles des intervenants par ordre alphabétique et la réplique de Énergir terminera cette audience.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml